

**19 Question de Mme Kattrin Jadin à la vicepremière- ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "les revendications formulées par la communauté transsexuelle" (n° 8145)**

19.01 **Kattrin Jadin** (MR) : Les personnes souhaitant changer de sexe regrettent la lourdeur bureaucratique du suivi. Un cahier de revendications a d'ailleurs dû vous parvenir, qui évoque notamment un accès libre aux traitements hormonaux et à la chirurgie et réclame des actions de prévention de la transphobie. Il serait également question de l'institution d'un droit d'asile aux transmigraants persécutés par leur pays.

Avez-vous reçu ce cahier de revendications ? Un dialogue est-il établi entre votre département et les associations qui représentent ces citoyens ? Quelles mesures pourriez-vous prendre afin de faciliter l'intégration des personnes transsexuelles dans notre société ?

19.02 **Laurette Onkelinx**, ministre (*en français*) : Je n'ai pas été sollicitée sur ce thème par les associations et n'ai pas reçu ce cahier de revendications. Il m'est donc difficile de prendre position. Je suis ouverte au dialogue. J'estime que les personnes concernées ont droit à des traitements médicaux adaptés ainsi qu'à des traitements chirurgicaux adéquats. Toute intervention en vue d'un changement de sexe doit faire l'objet d'un examen médical et psychologique. De même, les personnes ayant opté pour ce type d'intervention doivent être suivies rigoureusement.

19.03 **Kattrin Jadin** (MR) : Je pensais que ce cahier de revendications vous était parvenu. Je constate que sur ce problème éthique, nous avons le même point de vue. Je verrai dans quelle mesure je peux prendre contact avec cette association.

*L'incident est clos.*